

Dans le cadre de la recherche n° 94a et b/01 subventionnée par le Ministère de l'éducation...
Etude du caractère professionnalisant des dispositifs de formation
dans l'enseignement supérieur

Dispositif n° 6

Les groupes d'analyse de la pratique (GAP) Section éducateurs spécialisés

Educateurs – Mobilisation en situation complexe (terrain professionnel)

Auteur du dispositif : *Anne de Jonghe, Philippe Delooz, Anne Dethier,
Liliane Dubois, Laurence Lambert, Nathalie
Lemkovitz, Jean Parent*

Auteur de la description : *Anny Closset*

Etablissement : *Haute Ecole Charlemagne – Implantation « Les Rivageois »*

Abstract :

Le dispositif professionnalisant présenté ci-dessous décrit des activités de formation de la section éducateurs spécialisés, organisée par la Haute Ecole Charlemagne, implantation « Les Rivageois » de Liège.

Le dispositif se compose des stages pratiques et d'un type particulier d'activité : les groupes d'analyse de la pratique (GAP).

Depuis quelque temps déjà, les formateurs de la section ont entrepris une réflexion approfondie au niveau de la profession d'éducateur spécialisé ainsi qu'au niveau de la formation. Dans ce cadre, ils ont remanié les activités d'intégration professionnelle et ont introduit les GAP. Adaptés de André de

Peretti et al., les GAP constituent des moments forts où les étudiants peuvent, grâce à une méthodologie tout à fait originale mise au point par les formateurs, prendre du recul par rapport à leurs stages.

Ces activités très intéressantes présentent plusieurs caractéristiques qui font d'elles, très vraisemblablement, un dispositif professionnalisant. Plusieurs de ces caractéristiques sont identifiées dans la partie P comme Professionnalisant (voir ci-dessous).

Ce document a pu être rédigé grâce à la collaboration de trois enseignants de la section éducateurs spécialisés : Anne Dethier, Liliane Dubois et Jean Parent.

D COMME DESCRIPTION

Quelle est l'origine du dispositif ?

Depuis quelques années, la section éducateurs spécialisés des Rivageois est le lieu d'une réflexion approfondie qui a porté à la fois sur la profession et sur la formation.

En effet, suite au constat que la profession d'éducateur spécialisé n'était pas toujours considérée à sa juste valeur par certains publics qui ne la connaissent pas suffisamment, une redéfinition des tâches professionnelles a été réalisée par les enseignants de la section dans le but d'actualiser et de revaloriser la profession. En ce qui concerne la formation, celle-ci a été améliorée au niveau des objectifs, du contenu et de la méthodologie pratiquée, tant pour les cours théoriques que pour l'entraînement à la pratique.

Ainsi, avant le remaniement de la formation, le cours de didactique destiné aux éducateurs spécialisés ne prenait pas suffisamment en compte la spécificité de ce public : il s'inspirait alors très largement de celui développé dans les sections de formation des enseignants, alors que les tâches professionnelles des éducateurs spécialisés diffèrent sensiblement de celles d'un instituteur ou d'un régent. Actuellement, le cours de didactique est essentiellement relié aux stages : il est d'abord envisagé comme un moyen d'amélioration de la pratique professionnelle.

Pour les stages, les modifications apportées concernent toutes les étapes de leur déroulement : préparation, réalisation, exploitation et évaluation.

Dans ce cadre, un nouveau type d'activité a été mis sur pied : les groupes d'analyse de la pratique (GAP).

Ces groupes d'analyse de la pratique ont été instaurés dans le cadre de l'évaluation formative des stages. Ils sont introduits dans la formation des éducateurs spécialisés depuis environ trois ans. L'intitulé de cette activité de formation ne figure pas au programme : à l'initiative des professeurs de psychologie, cette activité a été intégrée au cours de didactique.

A l'origine, un des enseignants de la section s'était documenté à propos des groupes d'approfondissement professionnel (GAP) développé par André de Peretti, Jean-André Legrand et Jean Boniface dans leur manuel « Techniques pour communiquer ».

Les GAP développés par ces auteurs s'inspirent des groupes BALINT instaurés par Michel Balint, principalement au sein de catégories professionnelles médicales. Ces groupes d'échanges à propos de problèmes professionnels présentent une particularité qui offre,

d'après les études qui ont été réalisées, des garanties de sécurité quant à leur fonctionnement : la présence permanente d'un psychologue ou d'un psychanalyste.

La formule étant quelque peu coûteuse, les initiateurs des groupes d'approfondissement professionnel se sont alors inspirés des groupes de rencontre issus des orientations rogériennes, ainsi que du courant thérapeutique (training autogène, analyse transactionnelle). Dans ces groupes, contrairement aux GAP développés dans les groupes BALINT, l'expert n'intervient qu'à certains moments.

Les groupes d'approfondissement professionnel développés par Michel de Peretti et al. constituent un instrument de travail utilisable par des formateurs de catégories professionnelles nombreuses et variées. Ils sont organisés dans le cadre de la formation continuée dans le but d'un ajustement et d'un perfectionnement des compétences des participants. A la base, ces GAP se caractérisent par

- un état d'esprit particulier (ils ne doivent en aucun cas entreprendre des thérapies personnelles),
- des objectifs très délimités : ils doivent permettre des échanges à propos de situations réelles vécues dans les activités professionnelles,
- une démarche extrêmement précise et codifiée comprenant cinq étapes.

Ce sont ces groupes d'approfondissement professionnel qui ont été adaptés par des professeurs de psychologie de la section éducateurs spécialisés (Haute Ecole Charlemagne) pour devenir des groupes d'analyse de la pratique.

I COMME INVENTAIRE

A. Les stages

Organisation

Chacune des trois années d'études comporte un stage pratique en milieu professionnel. Durée de ces stages : 4 semaines en 1^{re}, 7 semaines en 2^{ème}, 10 semaines en 3^{ème}.

Le stage se déroule en deux temps : 3 jours de contact et d'observation active avant le stage, suivis du stage proprement dit.

Les 3 jours de contact doivent permettre à l'étudiant de découvrir l'institution, son fonctionnement, de rencontrer ses partenaires de stage, de prendre les accords nécessaires avec le responsable de l'institution sur le déroulement du stage. Ces jours de contact sont séparés du stage proprement dit par une durée variant entre deux et six semaines selon les impératifs du calendrier scolaire.

Choix du lieu de stage

La recherche d'un lieu de stage incombe aux étudiants qui sont informés des possibilités par les enseignants de la Haute Ecole. Cette recherche s'effectue tôt dans l'année. Les étudiants soumettent alors leur choix au professeur de psychologie responsable de la supervision du stage qui, si le lieu convient, marque alors son accord à propos de ce choix.

Le choix du stage s'effectue sur base de différents critères qui sont communiqués aux étudiants :

- les centres d'intérêt des étudiants,
- l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires,
- la possibilité de bénéficier, pendant leurs études, d'expériences de terrain suffisamment variées et représentatives de la profession.
- Pour ce dernier critère, sont pris en compte le type de milieu d'accueil (en hébergement, de jour, en milieu ouvert), les problématiques rencontrées (handicap physique ou intellectuel, difficultés psychologiques ou sociales...) et l'âge des bénéficiaires (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées). Il faut aussi remarquer que, selon l'année d'étude, certains lieux de stage ne sont pas autorisés (les étudiants de 1^{re} ne peuvent effectuer de stage en psychiatrie ou dans des centres réservés aux toxicomanes ; ceux de 2^{ème}, dans l'enseignement de jour, ordinaire et spécial - sauf les C.E.F.A - et les crèches).

Autre contrainte : les stages doivent se dérouler sur le territoire de la Communauté française et s'effectuer en priorité dans des institutions organisées par un pouvoir public.

Objectifs

D'une manière générale, les stages doivent permettre aux étudiants

- de s'intégrer dans des institutions d'accueil,
- de se familiariser avec ces institutions,
- de découvrir activement les pratiques professionnelles développées sur le terrain.

A côté de ces objectifs généraux, des objectifs spécifiques sont également définis en fonction de l'année, de la progression individuelle de chaque étudiant et en fonction des lieux de stage.

Encadrement et supervision

L'encadrement des stages est effectué par un(e) éducateur (trice) spécialisé(e) de l'organisme d'accueil - maître de stage - que l'étudiant accompagne dans ses activités professionnelles.

La supervision est assurée par un professeur de psychologie de la Haute Ecole, dans certains cas par un deuxième.

Contrat de stage

Au cours des 3 jours de contact et d'observation, un contrat de stage est établi sur base d'un document fourni par la section des éducateurs spécialisés. C'est un document essentiel : il définit les engagements respectifs de la Haute Ecole, de l'étudiant et de l'institution d'accueil, ainsi que les axes essentiels du stage (objectifs, déroulement...).

Préparation et suivi

Parmi les disciplines qui préparent l'étudiant au stage, le **cours de didactique** occupe une place particulière. Dans ce cours (50 h en 1re, 25 h en 2ème, 25 h en 3ème), une réflexion approfondie est menée à propos de l'identité professionnelle - par exemple en 1re : le métier d'éducateur spécialisé, la notion d'accompagnement, l'identification et l'exploitation de situations interpellantes. Des outils conceptuels, adaptés aux réalités professionnelles, sont également élaborés avec les étudiants.

En 2ème année, l'étudiant doit rédiger un projet d'évolution individuelle qui comporte, d'une part, les compétences qu'il estime devoir développer et, d'autre part, la façon dont il pense pouvoir les développer. Ce projet est discuté lors d'un entretien individuel, qui a lieu à la Haute Ecole au début du stage, avec le professeur de psychologie chargé de la supervision.

Au cours du stage, les étudiants reviennent également à la Haute Ecole, environ tous les 15 jours, pour participer à un **Groupe d'Analyse de la Pratique (GAP)**. Cette activité est décrite ci-dessous.

Pendant le stage, une rencontre (si nécessaire plusieurs) entre l'étudiant, le maître de stage et le superviseur est organisée dans l'organisme d'accueil. Lors de cette rencontre, le déroulement du stage et la progression de l'étudiant sont abordés. D'autres enseignants - psychologue ou professeurs de disciplines - effectuent également des visites de stage.

L'exploitation du stage se fait dans le cadre du cours de didactique, où un travail de réflexion est mené à propos des situations professionnelles interpellantes rencontrées, en particulier de leurs composantes émotionnelles. Cette exploitation a également lieu dans le cadre des autres cours.

Evaluation

La priorité est accordée à une **évaluation formative**, continue et analytique qui a lieu dès la préparation du stage. Buts de cette évaluation : faire prendre conscience aux étudiants de leurs points forts, de leurs points faibles et des améliorations possibles, organiser leur progression en déterminant des objectifs individuels qui tiennent compte de leur situation, leur faire prendre part de manière responsable à la formation en se l'appropriant.

Moyens mis en œuvre pour cette évaluation :

- tenue d'un journal de bord par les étudiants ; ils y notent leurs impressions, leurs émotions, leurs observations et leurs questions ce qui leur permet d'ajuster progressivement leurs comportements aux situations rencontrées ;
- participation aux GAP ;
- rencontres hebdomadaires d'évaluation avec le maître de stage, relatées dans des comptes rendus rédigés par les étudiants et soumis au maître de stage ;
- visites réalisées par les enseignants de la Haute Ecole, et évaluation sur base de critères spécifiques aux différentes disciplines ;
- entretiens individuels avec le professeur de psychologie superviseur.

L'évaluation certificative est effectuée par un conseil de classe restreint (conseil didactique). Elle prend en compte trois éléments :

- a) les visites réalisées par les enseignants de la Haute Ecole. En ce qui concerne le professeur responsable de la supervision, son évaluation s'appuie sur ses observations et ses entretiens avec l'étudiant et le maître de stage ainsi que sur les comportements de l'étudiant observé par le maître de stage ;
- b) les qualités du rapport de stage ;
- c) la gestion responsable du stage par l'étudiant.

B. Les groupes d'analyse de la pratique (GAP)

Organisation

Les GAP ont lieu pendant les stages, à raison d'environ une séance tous les quinze jours. Avant leur départ en stage, les étudiants sont informés des dates des GAP. Ces séances de travail sont intégrées dans le cours de didactique : les étudiants sont donc tenus d'y participer et ils doivent informer l'institution d'accueil des dates prévues.

Ces séances ont lieu à la Haute Ecole.

Participants

Un nombre réduit d'étudiants (6 ou 7) participent au GAP, ce qui permet l'expression individuelle ainsi que l'approfondissement des problèmes abordés.

Un professeur de psychologie, superviseur de stage, participe à chaque séance.

Compétences professionnelles entraînées

Les GAP mis en place dans la section éducateurs spécialisés entraînent principalement

- le développement de compétences relationnelles liées aux exigences de la profession,
- la capacité à travailler avec autrui,
- la capacité d'expression de soi, en particulier de ses émotions,

- la pratique d'une démarche réflexive.

Déroulement des GAP

Le déroulement des GAP de la section éducateurs spécialisés s'inspire du déroulement des GAP développés par André de Peretti en ce qui concerne la suite des étapes. Quelques aménagements ont cependant été apportés en vue d'une adaptation à la section des éducateurs spécialisés et au contexte des stages.

La description des étapes est reprise d'Anne Dethier, enseignante de la section.

Préparation : identification d'une situation problématique

Il est demandé à chaque participant (si possible avant la séance) de se remémorer une situation de travail qui a été problématique pour lui, au sens où il s'est demandé comment (ré) agir, soit qu'il ait hésité en situation, soit qu'il se soit interrogé et ait douté après coup de l'attitude adoptée.

Première phase : narration

L'énoncé initial est fait par le narrateur en quelques minutes. Il expose le problème professionnel qui l'a préoccupé (le préoccupe). Il parle directement (sans note) et explique son incertitude, son « embêtement » dans la situation.

Deuxième phase : clarification

Après cinq minutes, on arrête le narrateur et on invite les participants à poser des questions (sans entamer de débat ni porter le moindre jugement) pour permettre de poursuivre l'explication et/ou de la clarifier.

Troisième phase : production personnelle ou implication

Quand le questionnement semble suffisant, on invite les participants du groupe (à l'exception du narrateur) à rédiger rapidement quelques notes en réponse aux consignes suivantes :

- ✓ *une association libre : « une image, un mot, une idée... qui me vient spontanément à l'esprit » ;*
- ✓ *un regard sur soi-même : « si j'avais été à ta place, ma difficulté dans ce problème aurait été la suivante » ;*
- ✓ *une proposition : « si la situation se représentait, il me semble qu'une piste à suivre pour l'attitude à adopter pourrait être de... ».*

Quatrième phase : échanges, exploration

1. *Faire le tour des associations libres sans faire de commentaires (souvent instructives mais plus intéressant d'y revenir en cours de discussion ou après).*
2. *Donner la parole à chacun des participants pour identifier et débattre la dimension qu'il soulève (tour systématique : intérêt = le projecteur n'est pas mis sur le narrateur, et chaque participant est engagé dans une réflexion personnelle avec l'aide des autres et du formateur).*
3. *Faire le tour des suggestions en réintégrant plus activement le narrateur : que pense-t-il de ces suggestions ? (et en intégrant si nécessaire les éléments du débat précédent).*

A titre indicatif, une séance de quatre heures permet d'examiner entre trois et cinq situations, selon la richesse des débats et des situations.

Chaque narrateur apportant son problème, il n'y a donc pas de programme déterminé à l'avance.

Méthodologie

Le GAP de la section éducateurs spécialisés repose sur des principes méthodologiques pratiquement identiques à ceux du GAP développé par André de Peretti et al.

- **L'objectif est délimité.** Le GAP doit faciliter les échanges entre participants sur les attitudes manifestées dans les activités professionnelles. Pas question donc d'apporter des solutions extérieures au groupe, ni d'imposer de telles solutions.
- **Le GAP doit éviter tout ersatz de thérapie personnelle** et ne peut pas constituer un moyen d'investigation au niveau de la personnalité profonde des participants. Par conséquent, les comportements manifestant des interprétations, des jugements ou des agressions sont bannis.
- **Le professeur de psychologie remplit le rôle de modérateur du groupe.** Il n'intervient pas en tant qu'expert extérieur, mais comme membre à part entière. Sa fonction est essentielle :
 - il assure la régulation du groupe en rappelant si nécessaire les règles de fonctionnement ;
 - il applique la démarche prévue ;
 - il prévient ainsi les éventuelles dérives, comme celle qui verrait se transformer le questionnement prévu en interrogatoire, ou une autre où les jugements de valeur (ou les critiques) prendraient le pas sur le souhait d'éclaircissement ;
 - il facilite la communication dans le groupe et relance celui-ci en cas de nécessité ;
 - il intervient pour que les questions ne se succèdent pas trop rapidement et pour que l'étudiant qui expose un problème - le narrateur - dispose d'un temps

suffisant de réflexion. Il accompagne le narrateur lors de la communication des messages des autres participants en maintenant une ambiance ouverte et détendue dans le groupe.

- **Le narrateur choisit une situation professionnelle qui l'a embarrassé ou qui l'embarrasse encore.** Il ne doit pas nécessairement répondre aux questions posées par les autres participants, encore moins se justifier ou se défendre. L'important pour lui est, grâce aux questions qui lui sont posées, **d'approfondir sa réflexion** tout en restant lui-même.
- **Le climat du GAP est fondamental.** L'humour bien utilisé permet souvent de prévenir ou de résoudre des difficultés liées à son fonctionnement. Là aussi, le modérateur joue un rôle essentiel.

Exemples de cas analysés

En voici quelques-uns :

- une empoignade entre deux bénéficiaires,
- une fugue,
- un refus de faire une activité ou de répondre à une injonction,
- le besoin de parler au sujet d'un suicide, d'une séparation, de la perte de ses enfants...
- une personne accueillie dans une institution se masturbe au salon,
- comment réagir face à quelqu'un qui décroche dans un délire,
- comment réagir face à quelqu'un qui ne veut rien faire,
- un(e) bénéficiaire me fait des avances ou m'envoie une lettre d'amour ou me propose un rendez-vous au café.

P COMME PROFESSIONNALISANT

Contextes d'actions signifiants

Lors des stages, et cela dès la 1^{re} année, les étudiants sont plongés dans la **réalité** et rencontrent les problèmes auxquels les éducateurs de terrain sont confrontés. Dans ce cadre, les situations présentent les caractéristiques favorisant la professionnalisation : complexité, diversité, authenticité, similitude avec des situations rencontrées dans l'exercice de la profession, ce qui constitue une source de questionnement.

La rencontre de situations de ce type est évidemment favorisée par le fait que les étudiants travaillent en étroite collaboration avec des éducateurs de terrain, en particulier avec leur maître de stage.

La variété des situations rencontrées est imposée aux étudiants, puisqu'ils doivent nécessairement, au cours de leurs trois années de formation, s'orienter vers des stages différents.

Dans les GAP, ce sont ces mêmes situations extraites de la réalité qui sont analysées. De plus, lors de cette activité, il est demandé aux étudiants de choisir des **situations problématiques** qui les ont « embêtés » ou qui les « embêtent » encore.

Réalisation d'activités et interactions

Pendant leur stage, les étudiants réalisent toutes sortes **d'activités** dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires. Ces activités se différencient selon le profil des personnes, selon l'institution d'accueil et les problématiques rencontrées.

Exemples de telles activités : élaboration d'un outil facilitant la gestion financière responsable par des « clients » peu autonomes d'un CPAS, accompagnement d'enfants handicapés dans des activités organisées par un centre de jour, prise en charge d'activités visant à développer l'autonomie dans des maisons de repos...

Les interactions sont nombreuses, aussi bien avec les partenaires professionnels, en particulier avec le maître de stage, qu'avec les représentants de la Haute Ecole, superviseur et autres enseignants qui effectuent des visites de stage.

Dans les GAP, les **interactions** sont tout aussi fondamentales : c'est la communication organisée dans ces groupes qui permet réellement à l'ensemble de ses membres - pas seulement au narrateur - de progresser. Les ressources mobilisables des participants au GAP constituent donc la base essentielle de ces groupes de réflexion.

Utilisation de ressources

La **méthodologie** codifiée, mais cependant souple et adaptable à une majorité de situations et de personnes, constitue une ressource essentielle. Ce sont ses règles formelles et informelles qui peuvent garantir le bon déroulement du GAP : elles facilitent en effet la verbalisation par le narrateur, une réflexion approfondie de l'ensemble du groupe et la recherche collective de solutions, tout en posant des balises qui devraient prévenir des dérives toujours possibles.

L'ensemble **des membres du groupe** constitue bien sûr les ressources humaines, susceptibles de développer la réflexion de chacun de manière directe ou indirecte. Ainsi, lorsque le narrateur ne répond pas à une question posée, cette question, loin d'avoir été posée inutilement, peut orienter le cheminement de sa propre réflexion ou lui permettre de

l'approfondir. Par ailleurs, une telle question peut aussi développer la réflexion des autres participants.

Le professeur de psychologie animateur du GAP joue un rôle important : ses compétences professionnelles lui permettent d'assurer la gestion du groupe et d'organiser sa progression, notamment par le recours à des techniques spécifiques si nécessaire. Par exemple en intervenant pour rythmer au mieux les questions sans qu'elles « mitraillent » le narrateur, pour désamorcer des poussées d'agressivité ou pour faire penser le groupe « autrement » en encourageant la pensée divergente (recherche de solutions différentes).

Réflexion dans et sur l'action

Le moment du GAP qui, rappelons le, a lieu au cours du stage - mais hors du lieu de stage (il se déroule à la Haute Ecole) - permet le recul nécessaire, la distanciation par rapport à l'action.

Lors de la présentation des problèmes, il est évidemment difficile pour les étudiants, voire impossible, d'être parfaitement objectifs dans leur description - ce n'est d'ailleurs pas cela qui est demandé. Ils expriment surtout ce qu'ils ont perçu, ce qu'ils ont vécu, comment ils ont réagi en mettant des mots sur les attitudes, les émotions, les gestes afin de les analyser.

Le GAP constitue une activité permettant de développer la connaissance de soi, qui constitue un objectif important dans la section éducateurs spécialisés. Il permet l'expression non culpabilisante des émotions ainsi que leur partage, ce qui facilite le vécu et la prise en charge de situations difficiles, voire très éprouvantes du point de vue émotionnel pour les étudiants qui découvrent souvent ces situations pour la première fois.

Elle permet aussi de développer différents aspects de la pratique réflexive bien utiles en milieu professionnel :

- analyse des faits et des attitudes,
- formulation d'hypothèses explicatives,
- élaboration mentale de schémas divergents pouvant aller jusqu'à la prise de décision.

Cet entraînement mental devrait favoriser la capacité **d'anticiper** les actions et leurs résultats, et de préparer le **transfert** à des situations notamment d'urgence où les éducateurs doivent, dans l'instant, prendre les décisions les meilleures possibles.

Des moyens complémentaires au GAP favorisent également la mise à distance et la réflexion :

- le carnet de bord de l'étudiant,
- sa rencontre hebdomadaire avec son maître de stage ainsi que le compte rendu de celle-ci,
- les visites des enseignants de la Haute Ecole,
- les entretiens individuels avec le superviseur,
- la rédaction de son rapport de stage.

R COMME REFERENCES

- BALINT M., *Le Médecin, son malade et la maladie*, Paris, Payot, 1968.
- DE PERRETTI A., LEGRAND J.A. et BONIFACE J., *Techniques pour communiquer*, Paris, Hachette Education, 1994.
- ROGERS C., *Les Groupes de rencontre*, traduction LE BON D., Paris, Dunod, 1973.

O COMME OBSERVATIONS

Le dispositif étant d'application récente, une évaluation formelle des GAP et de leurs résultats n'a pas été effectuée jusqu'à présent.

Vous trouverez ci-dessous quelques remarques formulées par les professeurs de psychologie interviewés qui les pratiquent.

- Les étudiants sont en général très motivés : ils souhaitent que les séances soient multipliées.
- On note une implication importante des étudiants, une participation active aux différentes étapes.
- Les étudiants sont d'autant plus demandeurs qu'ils accordent souvent plus d'importance à la pratique par rapport à la théorie. En effet, souvent échaudés par le système scolaire, ils considèrent que l'acquisition de techniques concrètes est pour eux plus importante que la réflexion à propos de fondements théoriques qui les justifient.
- Les GAP permettent d'aborder des problèmes parfois très interpellants au niveau des étudiants et/ou au niveau des bénéficiaires. Il arrive en effet que lors des stages, les étudiants soient confrontés à des situations de crise qui ne sont pas toujours faciles à gérer. Grâce aux GAP, ils peuvent donc les aborder ultérieurement avec du recul et dans un climat plus serein.
- Chaque GAP est différent des autres. Il dépend des étudiants, des problèmes soulevés, des institutions d'accueil, du moment de réalisation, et également du modérateur : chaque professeur de psychologie a son style d'animation qui lui est propre.
- En général, la prise de parole par les participants n'est pas trop difficile. Cette prise de parole semble facilitée par les facteurs suivants :
 - les problèmes choisis par les étudiants, qui sont des problèmes réellement « embêtants » pour eux,
 - la méthodologie mise en œuvre,
 - l'ambiance de respect mutuel et d'ouverture d'esprit,

- la présence du modérateur qui, à ce moment-là, est moins considéré comme un professeur, que comme un facilitateur, un accompagnateur du groupe dans son travail de réflexion.
- On remarque une évolution des GAP de la 1^{re} à la 3^{ème}, même lorsqu'il s'agit d'étudiants doublants. En particulier en ce qui concerne l'autonomie : les étudiants de 3^{ème} ont davantage intégré les règles de fonctionnement du groupe, et ils gèrent mieux les interventions. Ils sont aussi plus productifs par rapport aux suggestions d'actions ou de solutions.
- Les GAP sont utiles pour les futurs éducateurs spécialisés, non seulement pour développer chez eux une pratique réflexive, mais également pour stimuler chez les bénéficiaires le développement d'une telle pratique.
- Ils sont également importants pour susciter, au terme des trois années de formation, le besoin d'une formation continuée.

S COMME SYSTEMES

L'intégration des GAP dans la formation des éducateurs spécialisés

L'intégration des GAP dans **la formation des éducateurs spécialisés** fait partie d'un travail important de redéfinition et de restructuration de ces études par les enseignants de la Haute Ecole Charlemagne qui y travaillent, en particulier par les professeurs de psychologie.

Depuis quelques années, ces enseignants avaient en effet constaté que la fonction d'éducateur spécialisé n'était pas perçue comme elle aurait dû l'être. Ainsi le public confondait souvent cette profession avec celles d'enseignant ou d'animateur, ou limitait les tâches professionnelles de l'éducateur spécialisé à la surveillance des établissements scolaires.

En ce qui concerne la formation, différents problèmes avaient également été identifiés : existence d'un décalage entre les besoins du terrain et la formation qui n'en tenait pas assez compte, formation trop théorique et trop peu ancrée dans la pratique, activités de formation calquées sur celles des enseignants, redondances au niveau de différents cours ou manque de progression entre eux, implication insuffisante des étudiants dans certains cours.

Face à ces constats, les enseignants ont entrepris un travail important, d'abord de redéfinition de la fonction d'éducateur spécialisé afin d'en souligner la spécificité et pour revaloriser la profession.

Dans cette optique, les formateurs ont d'abord procédé à l'identification des lieux où les éducateurs spécialisés travaillaient et ceux où ils pourraient potentiellement travailler. Ils ont ensuite défini la fonction essentielle d'accompagnement ainsi que l'action éducative qui leur est propre. Ils ont enfin listé les tâches professionnelles spécifiques aux éducateurs spécialisés en les distinguant des autres professions, et défini les compétences professionnelles nécessaires pour les accomplir.

Suite à ce travail, la formation des éducateurs spécialisés a été remodelée :

- définition d'axes prioritaires de formation ;
- définition des objectifs et du contenu des activités pédagogiques afin de mieux coller à la réalité et d'assurer cohérence et progression tout au long de la formation (élaboration d'un book), ce qui impliquait la concertation entre les enseignants ;
- organisation en 1re et en 2ème d'une semaine résidentielle de formation (SRF) sur le thème de la connaissance de soi ;
- réorganisation des stages et intégration des GAP.

Ce volumineux travail de restructuration de la formation a nécessité une réflexion approfondie et une concertation importante de la part des enseignants qui y ont participé.

Présentation de la section des éducateurs spécialisés par la Haute Ecole Charlemagne

Nous reprenons ici la présentation de la section des éducateurs spécialisés, selon le dépliant relatif à cette section.

Etre éducateur spécialisé, c'est acquérir des compétences pour favoriser le développement de personnes en difficulté.

L'éducateur est confronté aux réalités de vie qu'il partage avec ces personnes pour rendre les expériences aussi positives que possible.

La formation part de l'approche de situations concrètes : « vécu de stage », en groupe classe ou au niveau personnel.

A partir d'une formation polyvalente, l'étudiant est appelé à acquérir une spécialisation dans un domaine particulier.

Les possibilités de travail sont très variées et se diversifient encore au cours des études. L'étudiant bénéficie d'une aide personnalisée.

La formation théorique et technique est étroitement liée à la pratique professionnelle.

L'éducateur étant un agent de changement social qui doit intervenir dans un réseau de relations souvent complexes, sa formation réclame une capacité d'observation, d'analyse de situations vécues, de travail en équipe.

Les capacités de réflexion, de remise en question personnelle, le développement d'attitudes réalistes et positives sont des compétences particulièrement importantes pour une action éducative efficace.

La Haute Ecole Charlemagne

La Haute Ecole Charlemagne possède une solide expérience dans le domaine pédagogique. Rappelons d'abord que c'est en 1874 que fut créée, sur son site des Rivageois, l'Ecole Normale Primaire organisée par l'Etat.

Cinq ans plus tard, en 1879, fut annexée à cet établissement la première Ecole Normale Moyenne pour filles mise en place par les pouvoirs publics. Cette création constitue un moment important dans l'histoire de l'enseignement en Belgique, et en particulier de l'enseignement des filles : les premières régentes destinées aux nouvelles écoles moyennes pour filles de l'Etat furent diplômées dans cet établissement.

Instaurée en 1996, la Haute Ecole Charlemagne réunit dans un projet pédagogique, social et culturel commun trois instituts supérieurs :

- l'Institut supérieur pédagogique et économique de la Communauté française « Les Rivageois » à Liège ;
- l'Institut supérieur pédagogique, économique et paramédical de la Communauté française de Verviers – Huy ;
- l'Institut supérieur industriel de Huy – Verviers – Gembloux.

Au total, cinq catégories y sont représentées : les catégories agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, pédagogique et technique.

En ce qui concerne la catégorie pédagogique, la Haute Ecole Charlemagne organise la formation

- des enseignants du fondamental : sections normale préscolaire et normale primaire ;
- des agrégés de l'enseignement secondaire inférieur : sections éducation physique, français et français langue étrangère, français et morale, langues germaniques, mathématiques, sciences (biologie, chimie, physique), sciences économiques et sciences économiques appliquées, sciences humaines (histoire, géographie, sciences sociales) ;
- des éducateurs spécialisés.

Organisée par la Communauté française, la Haute Ecole Charlemagne relève de l'enseignement officiel et applique le principe de neutralité, en respectant les conceptions philosophiques des membres du personnel et des étudiants.

Elle fait siens les objectifs définis dans le « Projet éducatif de l'enseignement de la Communauté française » et dans le Décret du 5 août 1995.

Missions de la Haute Ecole Charlemagne

Ces missions figurent dans le « Projet pédagogique, social et culturel ».

Parmi ses missions prioritaires, la Haute Ecole

- assure la formation initiale,
- est un lieu d'intégration sociale et culturelle : « creuset de valeurs »,
- est un lieu de confrontation et d'analyse : « creuset d'innovations »,

- assure la « recherche et développement »,
- assure la formation continuée, quand il y a lieu,
- propose des services à la société,
- entretient la collaboration avec les milieux socio-économiques,
- constitue un centre de documentation de référence et de démonstration.

La Haute Ecole s'ouvre au monde éducatif, social, économique et culturel de la Zone de Liège, de la Région wallonne, de la Communauté française, de Belgique, des autres pays en

- contribuant à l'éducation permanente, à la formation en alternance, à l'enseignement à distance,
- mettant ses outils à la disposition des professionnels,
- mettant en valeur le patrimoine local,
- collaborant à des actions menées par des pouvoirs publics ou le monde associatif,
- organisant des symposiums, des expositions et des conférences,
- associant des experts extérieurs aux différentes phases de la formation, afin d'être en prise directe avec les réalités du terrain.

Objectifs poursuivis

Pour atteindre les objectifs généraux de l'enseignement supérieur (Décret du 5 août 1995), la Haute Ecole poursuit les objectifs suivants :

- préparation des étudiants à leur rôle de citoyen responsable au sein de la société,
- promotion du développement et de l'épanouissement de l'étudiant,
- formation des étudiants en vue de leur permettre de jouer un rôle actif dans le monde socio-économique.